



**ATOUT HUISSIER**

Éric GODFRIN  Julie BOUVIER  
Huissiers de justice associés

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER et Associés**  
**Huissiers de Justice Associés**

13 Rue Vincent Chevard  
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex

**Tel. 02 37 99 10 18**

Constat. 02 37 99 05 56

Fax. 02 37 99 13.95

Email [atouthuissier@gmail.com](mailto:atouthuissier@gmail.com)

[www.rcc28.com](http://www.rcc28.com)

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER**  
**et Associés *Huissiers de Justice Associés***

13, Rue Vincent Chevard  
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex  
☎ **02.37.99.05.56** - 📠 02.37.99.13.95  
✉ atouthuissier@gmail.com  
www.rcc28.com

**\\EXPEDITION\\**



## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN ET LE DEUX AOÛT**

**A LA DEMANDE DE :**

La S.A.S BATIOLOGISTIC dont le siège se trouve Rue de l'Europe à 57370 PHALSBOURG  
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié es qualité.  
Représentés par Madame Sarah KNEFATI, ingénieure environnement industriel et  
urbanisme.

**LAQUELLE ME DECLARE :**

Que sa société a fait procéder à l'affichage d'avis d'enquête publique ouverte  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)  
et du permis de construire (PC) sur le territoire des communes de  
VERNOUILLET et LURAY, dans le respect des formalités requises selon les  
articles R129-9 et R123-11 du code de l'environnement et l'arrêté du 24 avril  
2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis  
d'enquête publique mentionné à l'article R123-11 du code de  
l'environnement.

Que cette enquête publique est arrêtée.

Qu'un avis d'enquête publique « arrêt et nouvelles dates » est affiché.

Qu'elle requiert Maître Pauline ANDRIEU aux fins de constat.

Que Maître Pauline ANDRIEU, empêchée me demande de la substituer.

### **DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Je, Maître Julie BOUVIER, Huissier de Justice Associée, à 13, Rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES, me suis rendue sur place ce jour.

Là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

### **CONSTATATIONS :**

Je me rends sur place, munie du plan d'implantation des affiches avis d'enquête publique (photo 1)

**Photo 1**



Les panneaux d'affichage se trouvant sur les sites et chemins d'accès sont de format A3 et comportent le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur, et les informations visées à l'article R123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond jaune, panneaux rigides, visibles et lisibles de la voie publique.

Je me rends 17 rue André Ampère à VERNOUILLET, face KP1, je constate la présence d'une affiche de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 2 à 4)

**Photo 2**



Photo 3



Photo 4



Je me rends ensuite au niveau du rond-point donnant accès au chemin de Blainville.

Je constate la présence d'une affiche « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 5 à 7).

**Photo 5**



**Photo 6**



Photo 7



Je poursuis le long du Chemin de Blainville, je constate la présence d'une nouvelle affiche « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE », de format A3 bien visible et lisible (photos 8 à 10).

Photo 8



Photo 9



Photo 10





Je poursuis sur le chemin de Blainville, je constate la présence d'un AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE », de format A3 bien visible et lisible de la voie publique (photos 11 à 13).

**Photo 11**



**Photo 12**



Photo 13



EN CONSÉQUENCE, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

*Les photos sont conservées à l'étude sous format numérique et pourront faire l'objet d'une réédition couleur avec l'éventuel agrandissement. Cette demande pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.*

**COUT ACTE**  
**Arrêté du 26 Février 2016**

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| SCT                   | 7,67          |
| Emolument             | 192,33        |
|                       | -----         |
| H.T.                  | 200,00        |
| Tva 20%               | 40,00         |
|                       | -----         |
| <b>Coût de l'acte</b> | <b>240,00</b> |

Maître Julie BOUVIER  
Huissier de Justice





**ATOUT HUISSIER**

Éric GODFRIN  Julie BOUVIER  
Huissiers de justice associés

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER et Associés**  
**Huissiers de Justice Associés**

13 Rue Vincent Chevard  
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex

**Tel. 02 37 99 10 18**

Constat. 02 37 99 05 56

Fax. 02 37 99 13.95

Email [atouthuissier@gmail.com](mailto:atouthuissier@gmail.com)

[www.rcc28.com](http://www.rcc28.com)

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER  
et Associés *Huissiers de Justice Associés***

13, Rue Vincent Chevard  
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex  
☎ **02.37.99.05.56** - 📠 02.37.99.13.95  
✉ atouthuissier@gmail.com  
www.rcc28.com

**\\EXPEDITION\\**



## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE DEUX SEPTEMBRE**

**A LA DEMANDE DE :**

La S.A.S BATILOGISTIC dont le siège se trouve Rue de l'Europe à 57370 PHALSBOURG  
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié es qualité.  
Représentés par Madame Sarah KNEFATI, ingénieure environnement industriel et  
urbanisme.

**LAQUELLE ME DECLARE :**

Que sa société a fait procéder à l'affichage d'avis d'enquête publique ouverte  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)  
et du permis de construire (PC) sur le territoire des communes de  
VERNOUILLET et LURAY, dans le respect des formalités requises selon les  
articles R129-9 et R123-11 du code de l'environnement et l'arrêté du 24 avril  
2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis  
d'enquête publique mentionné à l'article R123-11 du code de  
l'environnement.

Que cette enquête publique est arrêtée.

Qu'un avis d'enquête publique « arrêt et nouvelles dates » est affiché.

Qu'elle requiert Maître Pauline ANDRIEU aux fins de constat.

Que Maître Pauline ANDRIEU, empêchée me demande de la substituer.

Que cet affichage a été constaté les 02/07/2021 et 02/08/2021.

Qu'il y a lieu de constater la continuité de cet affichage.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Je, Maître Eric GODFRIN, Huissier de Justice Associé, à CHARTRES (28),  
13, Rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES, me suis rendu sur place ce jour.

## CONSTATATIONS :

Je me rends sur place, munie du plan d'implantation des affiches avis d'enquête publique (photo 1)

Photo 1



Les panneaux d'affichage se trouvant sur les sites et chemins d'accès sont de format A3 et comportent le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur, et les informations visées à l'article R123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond jaune, panneaux rigides, visibles et lisibles de la voie publique.

Je me rends 17 rue André Ampère à VERNOUILLET (28500), face KP1, je constate que l'affiche de format A3 « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES », est toujours présente, bien visible et lisible de la voie publique (photos 2, 3).

Photo 2



Photo 3



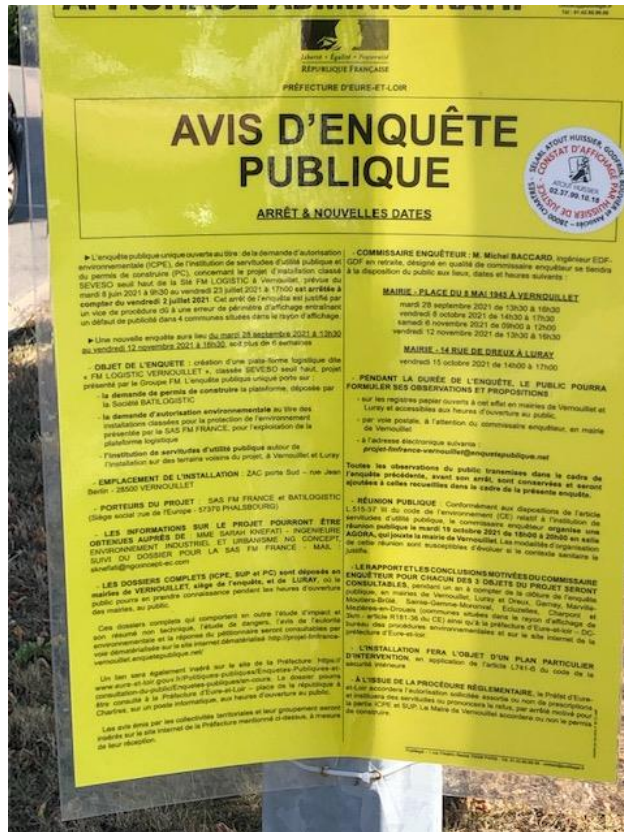
Je me rends ensuite au niveau du rond-point donnant accès au chemin de Blainville.

Je constate que l’affiche « AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES » de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 4, 5).

Photo 4



Photo 5





Je poursuis le long du Chemin de Blainville, je constate la présence d'une nouvelle affiche « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE », bien visible et lisible (photos 7, 8)

Photo 6



Photo 7



Je poursuis sur le chemin de Blainville, je constate la présence d'un AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES », bien visible et lisible de la voie publique (photos 9, 10).

Photo 8



Photo 9



EN CONSEQUENCE, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE  
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

*Les photos sont conservées à l'étude sous format numérique et pourront faire l'objet d'une réédition couleur avec l'éventuel agrandissement. Cette demande pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.*

**COUT ACTE**  
**Arrêté du 26 Février 2016**

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| <b>SCT</b>            | <b>7,67</b>   |
| <b>Emolument</b>      | <b>192,33</b> |
|                       | -----         |
| <b>H.T.</b>           | <b>200,00</b> |
| <b>Tva 20%</b>        | <b>40,00</b>  |
|                       | -----         |
| <b>Coût de l'acte</b> | <b>240,00</b> |

Maître Eric GODFRIN  
Huissier de Justice





**ATOUT HUISSIER**

Éric GODFRIN  Julie BOUVIER  
Huissiers de justice associés

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER et Associés**  
**Huissiers de Justice Associés**

13 Rue Vincent Chevard  
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex

**Tel. 02 37 99 10 18**

Constat. 02 37 99 05 56

Fax. 02 37 99 13.95

Email [atouthuissier@gmail.com](mailto:atouthuissier@gmail.com)

[www.rcc28.com](http://www.rcc28.com)

**SELARL ATOUT HUISSIER GODFRIN, BOUVIER**  
**et Associés *Huissiers de Justice Associés***

13, Rue Vincent Chevard  
CS 20506 - 28008 CHARTRES Cedex  
☎ **02.37.99.05.56** - 📠 02.37.99.13.95  
✉ atouthuissier@gmail.com  
www.rcc28.com

**\\COPIE\\**



## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE TREIZE SEPTEMBRE**

**A LA DEMANDE DE :**

La S.A.S BATILOGISTIC dont le siège se trouve Rue de l'Europe à 57370 PHALSBOURG  
Agissant poursuites et diligences de son représentant légal y domicilié es qualité.  
Représentés par Madame Sarah KNEFATI, ingénieure environnement industriel et  
urbanisme.

**LAQUELLE ME DECLARE :**

Que sa société a fait procéder à l'affichage d'avis d'enquête publique ouverte  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)  
et du permis de construire (PC) sur le territoire des communes de  
VERNOUILLET et LURAY, dans le respect des formalités requises selon les  
articles R129-9 et R123-11 du code de l'environnement et l'arrêté du 24 avril  
2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis  
d'enquête publique mentionné à l'article R123-11 du code de  
l'environnement.

Que cette enquête publique doit avoir lieu du 28/09/2021 à 13 heures 30 au 12/11/2021 à 16 heures 30.

Que l'avis d'enquête publique est affiché sur place.

Qu'elle requiert Maître Pauline ANDRIEU aux fins de constat.

Que Maître Pauline ANDRIEU, empêchée me demande de la substituer.

Que cet affichage a été constaté les 02/07/2021, 02/08/2021 et 02/09/2021.

Qu'il y a lieu de constater la continuité de cet affichage.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Je, Maître Eric GODFRIN, Huissier de Justice Associé, à CHARTRES (28), 13, Rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES, me suis rendu sur place ce jour.

**CONSTATATIONS :**

Je me rends sur place, muni du plan d'implantation des affiches avis d'enquête publique (photo 1)

**Photo 1**

Les panneaux d'affichage se trouvant sur les sites et chemins d'accès sont de format A3 et comportent le titre « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur, et les informations visées à l'article R123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond jaune, panneaux rigides, visibles et lisibles de la voie publique.

Sur le chemin de Blainville, je constate la présence d'un AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES », de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 2, 3).

**Photo 2**

Photo 3



Je poursuis le long du Chemin de Blainville, je constate la présence d'une nouvelle affiche « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE », de format A3, bien visible et lisible (photos 4, 5)

Photo 4





Photo 5



Je me rends ensuite au niveau du rond-point donnant accès au chemin de Blainville.

Je constate que l’affiche « AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES » de format A3, bien visible et lisible de la voie publique (photos 6, 7).

Photo 6



Photo 7



Je me rends 17 rue André Ampère à VERNEUILLET (28500), face KP1, je constate que l’affiche de format A3 « AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE – ARRET A NOUVELLES DATES», est toujours présente, bien visible et lisible de la voie publique (photos 8, 9).

Photo 8



Photo 9



EN CONSÉQUENCE, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

*Les photos sont conservées à l'étude sous format numérique et pourront faire l'objet d'une réédition couleur avec l'éventuel agrandissement. Cette demande pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.*

**COUT ACTE**  
**Arrêté du 26 Février 2016**

**Maître Eric GODFRIN**  
**Huissier de Justice**

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| <b>SCT</b>            | <b>7,67</b>   |
| <b>Emolument</b>      | <b>192,33</b> |
|                       | -----         |
| <b>H.T.</b>           | <b>200,00</b> |
| <b>Tva 20%</b>        | <b>40,00</b>  |
|                       | -----         |
| <b>Coût de l'acte</b> | <b>240,00</b> |



